REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Marne

COMMUNE DE LA NEUVILLE AU PONT

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal Séance du 31 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois et le trente-et-un mars à 18 h 00, le conseil Nombre de membres :

municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence

de Monsieur ZENTNER Franck.

En exercice: 15

Présents : 13 Votants

Etaient présents : ZENTNER Franck, BAUDART Frédéric, MABIRE Jean : 13 Louis, PIOT Lucas, GOMES TILLOY Hélène, GILLON Angélique, ARBELIN David, AUTIN Philippe, JACQUES Alex, COQUILLARD Jean-Marie, FAILLIET

Nathalie, VAIRY Laetitia, ROBIN Jean-Jacques

Date de la convocation

24/03/2023 Date d'affichage de la

> convocation 24/03/2023

Absent(e-s) excusé(e-s): CELLIER Denis

Absent(e-s): MICHELET Aline

Monsieur JACQUES Alex est désigné secrétaire.

Délibération DE 2023 2 7

Subvention école primaire Beautemps-Beaupré

Monsieur le Maire, expose aux membres du conseil municipal la demande de subvention de l'école primaire de BEAUTEMPS-BEAUPRE au sujet d'un voyage scolaire au château de Luttenbach.

Après avoir examiné la demande, les membres du conseil municipal, par 13 voix pour :

- Approuve l'octroi d'une subvention pour ce projet de voyage scolaire
- décide d'accorder une subvention d'un montant de 1515,00 €
- Autorise le Maire ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette affaire
- Dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget primitif 2023

Extrait certifié conforme au registre des délibérations Fait à LA NEUVILLE AU PONT, le 11/04/2023 Le Maire, Franck ZENTNER

Préfecture de CHALONS EN CHAMPAGNE Date de réception de l'AR: 14/04/2023 051-215103714-20230331-DE_2023_2_7-DE